

---

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 12 mars 2024 à 19 h 30

---

**Présents** : Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Charrat Michel, Detraz Laurent, Gaillard Laurent, Julienne Marcel, Morandi Loris, Von Arx-Dupraz Chantal, Hominal Francis, Gardinier Jennyfer, Degenève Patrick, Marcel Julienne, Bisetti Mélodie.

**Excusés** : Dupraz Isabelle, Chiappani Mylène, Ruhin Marie-Luce (a donné pouvoir à Chantal Von Arx-Dupraz)

**Absent** :

**Secrétaire de séance** : Bisetti Molodie.

Approbation du compte-rendu de février 2024.

---

### Compte administratif compte de gestion

---

Lecture des comptes administratif et de gestion qui seront votés en avril.

---

### Urbanisme

---

Le Sous-Préfet a convié les Maires de la communauté de communes de la Vallée Verte pour échanger sur l'instruction des demandes d'urbanisme. Les services de l'Etat ne sont plus en mesure de les instruire. Depuis novembre 2022, nous n'avons aucun retour sur les demandes de certificats d'urbanisme. Au niveau de la Haute Savoie, il n'y a que la Vallée Verte qui n'a pas son service d'urbanisme. Si nous signons une convention avec un cabinet privé, il y a aura peut-être une compensation financière sur le coût des études que l'Etat n'assume pas. Jean-François et Laurent Detraz ont reçu le cabinet EFU, qui leur a proposé une convention avec les tarifs. Le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour lancer la procédure et signer la convention pour une année. Peut-être que la communauté de communes de la vallée verte signera une convention globale pour avoir un meilleur tarif.

Demandes :

DP DUFAUG Nadine, 193 route de Chez Calendrier, construction d'une pergola bioclimatique. Avis favorable.

DP GARGAILLO Richard, 631 route de Chez le Cadet, pose d'une pergola sur socle béton. Avis favorable.

DP GARGAILLO Richard, 631 route de Chez le Cadet, fermeture de l'abri voiture. Avis favorable.

Constat travaux illégaux : Laurent Detraz et Marie-Luce ont reçu Madame Braja à la suite de travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme : réfection du toit et prolongation. D'autre part il lui a été demandé de tailler sa haie qui est dangereuse dans le carrefour de la route de Chez le Cadet. Ils lui ont fait remarquer qu'il était interdit de poser des panneaux de publicité sur les panneaux d'affichage de la commune. Un courrier lui sera fait pour synthétiser les 3 problèmes et se mettre en conformité.

**Rendez-vous CAUE** : Laurent Detraz a rencontré une 2<sup>è</sup> fois les acheteurs de la maison de Mme Paulme à Curseille avec l'architecte du CAUE pour se mettre d'accord sur l'architecture de la maison et ajuster les derniers détails.

Laurent Detraz a été consulté par un investisseur pour la propriété de Mr Leroy, chez les Reybaz, dont la maison est en vente. Il souhaite aménager les combles, faire plusieurs logements et des parkings. Quatre logements maximums seront autorisés, mais est-ce que ce projet sera accepté par rapport à la ferme ? Nous attendons une réponse de la Préfecture qui règlemente les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le local chez les Reybaz « d'Alain Pasteur » est vendu. L'acheteur créera un bureau et un local pour stocker des pompes à chaleur. Une déclaration préalable sera déposée prochainement.

**OAP** : pour pouvoir avancer le projet de l'aménagement du chef-lieu, il est nécessaire de missionner un géomètre pour faire un relevé topographique pour tout l'ensemble du cimetière à la passerelle l'Amandine. Le devis s'élève à 6800 € HT avec rendu des données sous 3 semaines.

---

## Containers

---

Le lieu-dit « Chez les Reybaz » n'est pas pourvu de containers d'ordures ménagères ni de tri sélectif. Aujourd'hui, avec le nouveau bâtiment « Le Tetra », il serait souhaitable qu'un emplacement soit aménagé. Réfléchir pour trouver un emplacement.

Il en est de même dans la zone d'activité « Chez Merlin ». L'aménagement du terrain de la CCVV situé en face du garage Tim'on pourrait être réalisable.

---

## Adressage voies communales

---

L'adressage des voies communales a été mise à jour par le cabinet CICL. Mise à jour favorable et validée par le conseil à l'unanimité.

---

## Acquisitions foncières

---

Une délibération a été prise le 8 avril 2023 pour préempter la parcelle de Mr et Mme Grevaz pour un montant de 2200 €. Ils proposent de vendre d'autres parcelles à la commune, qui sont situées de l'autre côté de la Menoge et demandent de faire une offre. Le conseil ne donne pas suite.

Jean-François et Laurent ont rencontré Monsieur Sauthier qui souhaite vendre les biens appartenant à la famille Sauthier et consorts. Afin de garantir la valeur du terrain, il souhaite deux estimations, compte tenu que l'un des indivisaires est sous curatelle. Elles seront demandées à deux experts différents.



---

## Devis

---

Clocher : lors de la maintenance annuelle des cloches effectuée par l'entreprise Paccard, celle-ci nous fait part du mauvais état du beffroi des cloches et a proposé un devis s'élevant à 40 244 € TTC.  
Rencontrer les personnes de la paroisse pour en discuter.

Eclairage public : les coffrets au chef-lieu ont été changés en 2023. Un éclairage public sur la route départementale de la Corbière serait nécessaire pour sécuriser les élèves qui vont prendre le car vers l'abri bus. Demander un devis pour poser des lampes solaires. Il y a peut-être des aides versées par l'Etat.

Salle des fêtes : un devis a été demandé pour fabriquer et installer un placard fermé avec rayonnage et penderie dans le sas de l'entrée de la salle des fêtes. Montant devis accepté de 4048 €HT.

Salle réunion sous la salle des fêtes : la porte de communication entre la cave et la salle de réunion a été condamnée. Un devis a été demandé pour mettre des rayonnages à la place. Montant devis accepté de 4400 € HT.

---

## Travaux ONF

---

Le devis final relatif aux travaux 2024 proposé par l'ONF s'élève à 13 330 € HT. Les actions retenues : fournitures et plantations d'arbres divers, mise en place de protections individuelles contre le gibier, dégagement manuel des plantations.

---

## Ecole

---

Les enfants souhaiteraient avoir de l'ombre dans la cour lorsqu'il fait chaud. Mylène a fait une proposition par mail de préaux extérieurs (déjà en place au collège). Demander le tarif.

L'activité proposée par les institutrices cette année porte sur « les élèves font l'école sur le cirque ». Elles demandent un endroit pour stocker le matériel qui est encombrant.

---

## Questions diverses

---

La réfection des façades de l'école est toujours de discussion. Prévoir le montant des travaux si le budget le permet.

La prévention routière demande d'adhérer au projet « ville prudente ». Le conseil ne donne pas suite.

La chambre de métiers demande une subvention pour un jeune. Le conseil ne donne pas suite.

Contentieux maison Bogard/immeuble le Tetra. Mr Bogard doit réaliser un mur d'encrochement pour éviter que le talus s'affaisse.

Terminer le règlement du cimetière afin de le valider à la prochaine réunion du conseil.

Démarrage du bulletin municipal. Chantal a distribué la liste des articles que chacun doit écrire.

La secrétaire de séance, Mélodie Bisetti

Le Maire, Jean-François Bosson

